

RAPPORT DU TRESORIER GENERAL

Nous vous communiquons en annexes les différentes pièces qui rendent compte de la gestion financière de la Fédération Francophone Belge de Judo.

J'attire votre particulière attention sur le fait qu'après les exercices 2017 et 2018 qui se soldaient par un déficit, l'exercice comptable de l'année 2019 laisse apparaître un solde positif de 41.224,31 euros.

Ce résultat a pu être obtenu sans obérer ni les activités fédérales, ni le travail (et l'équipement) des différentes Cellules et Commissions.

Au niveau du budget prévisionnel de l'exercice 2020, nous avons fait le choix de soumettre à votre approbation le document initialement prévu pour l'assemblée générale du mois de mars, soit avant les différentes mesures liées à la pandémie du Covid-19.

En effet, au moment d'écrire ces lignes, il est impossible d'appréhender significativement l'impact de cette crise aux différents niveaux :

- si bon nombre d'activités tant au niveau fédéral qu'aux niveaux national et international ont été annulées ou postposées, il est encore impossible de prévoir la date effective de la reprise
- quelle sera la conséquence exacte du Covid-19 sur nos fonds propres (le nombre de licenciés) lors de la nouvelle saison sportive qui démarre en septembre

Le conseil d'administration adaptera donc ce budget prévisionnel en fonction de la réalité de terrain à laquelle nous seront confrontés.

En tout état de cause, le budget qui est soumis à votre approbation maintient à leur taux de 2019 tant la licence-assurance que la cotisation des clubs-membres.

Je reste à votre disposition pour répondre à toute question suscitée par la lecture de nos documents comptables.

